



Réceptionniste tournant, repos

Par **xere86**, le **04/10/2017 à 06:45**

Bonjour à tous,rrnrnJe suis réceptionniste tournant, donc ou je travaille de 23 h à 7 h, ou de 15 h à 23 h. Généralement je travaille 3 jours de 15 h à 23 h, pour enchaîner sur deux jours de 23 h à 7 h. Ensuite repos, et de nouveau le cycle redémarre.rnrnMon problème vient de mes jours de repos. Quand je pars en repos, je commence à en bénéficier à 7 h du matin (donc je passe une bonne partie de ma première journée à dormir), pour reprendre le lendemain, ou le surlendemain à 15 h, selon si mon repos hebdomadaire est fractionné ou pas (un ou deux jours de suite). J'ai l'impression d'avoir moins de repos que mes collègues car je n'ai en réalité qu'une seule journée pour moi même dans le cas ou j'ai deux jours de suite. Quand je n'ai qu'un seul jour, mon jour de "repos" ne sert qu'à pouvoir essayer de dormir la nuit. rnrnJ'en ai parlé, et après discussions, ils vont aménager mes horaires, en me donnant trois jours de suite à chaque semaine, et répartir mes 35 h sur 4 jours.rnrnMa question est : j'ai fait cela pendant 19 mois. Dois-je pouvoir réclamer quelque chose de manière rétroactive, pour compenser le manque de repos ? J'ai lu qu'au 24 h ou 48 h de repos (1 ou 2 jours), il faut rajouter 11 h, qui est la durée légale entre deux journées de travail donc, il me manquerais 3 h de repos par semaine.rnrnJe vous remercie par avance de votre réponse.rnrnBien cordialement.